

Vivre le temps de l'Avent

Aux paroisses, conseils, et services diocésains

J'espérais, par ces mots, encourager notre entrée dans un temps de renouveau spirituel, avec le temps de l'Avent.

Les circonstances me contraignent, certes, à ne rien occulter de ceci, mais aussi à parler des conditions dans lesquelles nous entrons dans la nouvelle année liturgique.

Par tempérament, naïveté peut-être, attitude éthique j'espère, je choisis toujours d'avoir un a priori bienveillant face aux personnes, aux situations, aussi au pouvoir politique, je compte sur la volonté de chacun d'œuvrer pour le bien commun. Parfois, il s'avère que cette bienveillance ne soit pas de mise, il faut alors le reconnaître.

Alors que j'ai compris les restrictions de liberté ayant pour finalité de limiter la propagation d'un virus dont on sait les effets, la mesure qui a été prise le mardi 24 novembre et confirmée le jeudi 26 de limiter les messes à 30 personnes, pendant une période indéfinie, me conduit à exprimer un réel mécontentement.

Cette mesure a une réalité, l'hypocrisie ; elle a une apparence, la communication, quand elle dévoie sa mission : on habille de manière positive un interdit, plutôt que d'assumer une interdiction des messes et d'en dire les motifs, on formule une autorisation qui confine à une interdiction pratique. Une mesure « irréaliste et inapplicable » affirme le communiqué de la Conférence des évêques de France du 26 novembre.

Déterminer les personnes qui pourront accéder à l'église et celles qui ne le pourront pas fait peser sur les prêtres et les délégués pastoraux des charges extrêmement difficiles à assurer. Je comprends donc que, selon les lieux, des paroisses ne soient pas en capacité de proposer la célébration de la messe ce 1^{er} Dimanche de l'Avent, et tant que durera cette mesure. J'assume de porter la responsabilité d'une telle décision.

Cependant, étant donné que tout ce qui n'est pas interdit est permis, un certain nombre de propositions sont possibles pour les assemblées liturgiques. Pour bien d'autres réalités de notre vie chrétienne, elles demeurent et je constate combien s'y mobilisent, localement et dans les services diocésains : catéchèse, charité, formation, etc.

Certains lieux mettent sur pied une inscription préalable à une adresse internet qui peut être dédiée dans la paroisse.

A côté des messes, on peut proposer des Assemblées dominicales de la Parole, où, étant donné le contexte, la communion eucharistique pourra être donnée.

Ailleurs, en fonction du nombre des prêtres et de leur état de santé, d'autres messes sont proposées, le samedi, le dimanche, matin et après-midi.

Même si aucun jour ne remplace le dimanche, dans l'impossibilité de participer à la messe le dimanche, on peut participer aux messes en semaine, elles aussi peuvent accueillir jusqu'à 30 personnes.

Bien entendu, dans toutes ces situations, demeure la nécessité des « gestes barrières » ; il est inutile de les rappeler, chacun les connaît. Il est cependant décisif de les appliquer, non par docilité infantile mais parce qu'on en sait les effets pour prévenir la transmission du virus.

Les normes actuelles quant au nombre de personnes dans les églises sont susceptibles d'évoluer, en particulier pour la célébration des liturgies de la Nativité du Sauveur. J'y serai attentif comme vous.

Les choix ne pourront être identiques dans tous les lieux du diocèse, il ne peut en être autrement ; quels qu'ils soient, sachez que je sais qu'ils seront les plus justes étant donné ce que sont les diverses paroisses et les personnes qui y vivent et les servent. Une nouvelle fois, je vous redis mon soutien de principe. J'invite également chacun à porter dans la prière prêtres, diacres, fidèles qui ont à prendre des décisions et à en accompagner la mise en œuvre, c'est difficile, que chacun le comprenne.

Ce que j'ai écrit précédemment demeure, en particulier tout ce qui concerne les invitations à lire la Bible, à prier chez soi, à développer des liturgies domestiques ; les services diocésains ont donné et donneront des pistes pour faciliter tout ceci.

Avant tout, nous entrons dans le temps du renouveau qu'est l'Avent. Quelles que soient nos conditions de vie, l'Évangile demeure cette force de nouveauté ; je mesure comme vous ce qui nous manque, je travaille en mon âme pour que ceci ne m'empêche pas de discerner les autres modes d'action et de présence du Seigneur.

+ Pascal Wintzer
Archevêque de Poitiers
Le 27 novembre 2020